

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social : Rue Hédi Nourira 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Fathi SAIDI et Mr Samir LABIDI.

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2019	2018	Variation	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	6.1	519 434	300 833	218 601	72,7%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	6.2	518 287	445 990	72 297	16,2%
AC3 - Créances sur la clientèle	6.3	7 978 168	7 133 408	844 760	11,8%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	6.4	338 719	322 265	16 455	5,1%
AC5 - Portefeuille d'investissement	6.5	1 134 604	1 155 076	(20 472)	(1,8%)
AC6 - Valeurs immobilisées	6.6	127 894	128 267	(373)	(0,3%)
AC7 - Autres actifs	6.7	684 754	1 033 993	(349 239)	(33,8%)
Total des actifs		11 301 860	10 519 832	782 028	7,4%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	6.8	1 426 074	1 731 309	(305 235)	(17,6%)
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	6.9	212 676	292 262	(79 586)	(27,2%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	6.10	7 370 560	6 356 968	1 013 592	15,9%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	6.11	312 987	284 825	28 162	9,9%
PA5 - Autres passifs	6.12	951 653	984 290	(32 637)	(3,3%)
Total des passifs		10 273 950	9 649 654	624 296	6,5%
Capitaux propres					
CP1 – Capital	6.13	776 875	776 875	-	-
CP2 - Dotation de l'Etat	6.13	117 000	117 000	-	-
CP3 – Réserves	6.13	466 461	466 076	385	0,1%
CP4 - Actions propres	6.13	(5 509)	(5 509)	-	-
CP5 - Autres capitaux propres	6.13	24 042	24 510	(468)	(1,9%)
CP6 - Résultats reportés	6.13	(508 306)	(575 637)	67 331	11,7%
CP7 - Résultat de l'exercice	6.13	157 347	66 863	90 484	135,3%
Total des Capitaux propres		1 027 910	870 178	157 732	18,1%
Total des capitaux propres et passifs		11 301 860	10 519 832	782 026	7,4%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2019	2018	Variation	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	7.1	1 354 692	1 373 598	(18 906)	(1,4%)
HB2 - Crédits documentaires		505 097	413 083	92 014	22,2%
HB3 - Actifs donnés en garantie	7.2	-	-	-	-
Total des passifs éventuels		1 859 789	1 786 681	73 108	4,1%

Engagements donnés

HB4 - Engagements de financements donnés	7.3	100 230	154 502	(54 272)	(35,1%)
HB5 - Engagements sur titres	7.4	809	859	(50)	(5,8%)
Total des engagements donnés		101 039	155 361	(54 322)	(35,0%)

Engagements reçus

HB7 - Garanties reçues	7.5	2 198 960	2 132 046	(66 914)	(3,1%)
Total des engagements reçus		2 198 960	2 132 046	(66 914)	(3,1%)

ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2019	2018	Variation	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	8.1	803 026	622 188	180 838	29,1%
PR2 - Commissions (en produits)	8.2	108 033	91 151	16 882	18,5%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	8.3	63 899	60 252	3 646	6,1%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	8.4	73 083	72 587	496	0,7%
Total produits d'exploitation bancaire		1 048 041	846 177	201 864	23,9%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	8.5	(440 067)	(367 541)	(72 526)	(19,7%)
CH2 - Commissions encourues		(6 833)	(5 249)	(1 584)	(30,2%)
Total charges d'exploitation bancaire		(446 900)	(372 790)	(74 110)	(19,9%)
Produit Net Bancaire	8.6	601 141	473 387	127 754	27,0%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	8.7	(120 770)	(181 226)	60 456	33,4%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	8.8	(21 904)	3 828	(25 732)	(672,2%)
PR7 - Autres produits d'exploitation	8.9	7 633	7 881	(248)	(3,1%)
CH6 - Frais de personnel	8.10	(150 584)	(143 341)	(7 243)	(5,1%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	8.11	(71 385)	(66 511)	(4 874)	(7,3%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 262)	(9 908)	(2 354)	(23,8%)
Résultat d'exploitation		231 869	84 110	147 759	157,7%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	8.12	13 039	11 501	1 538	13,4%
CH11 - Impôt sur les bénéfices	8.13	(82 828)	(25 800)	(57 028)	(221,0%)
Résultat des activités ordinaires		162 080	69 812	92 268	132,2%
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(4 733)	(2 949)	(1 784)	(60,5%)
Résultat net de l'exercice		157 347	66 863	90 484	135,3%
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	13 988	(13 988)	(100,0%)
Résultat après modification comptable		157 347	80 851	76 496	94,6%

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2019	2018	Variation	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		928 044	807 017	121 027	15,0%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(440 656)	(371 569)	(69 087)	(18,6%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		168 474	115 420	53 054	46,0%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(919 413)	(1 195 757)	276 344	23,1%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		1 014 341	399 532	614 809	153,9%
Titres de placement		(7 087)	139 045	(146 132)	(105,1%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(136 349)	(151 081)	14 732	9,8%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		123 124	(268 241)	393 276	146,6%
Impôt sur les bénéfices		(16 270)	(2 366)	(13 904)	(587,7%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	9.1	714 208	(528 001)	1 244 120	235,6%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		68 971	61 959	7 012	11,7%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		54 742	(146 333)	201 075	137,4%
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(4 596)	(7 284)	2 688	36,9%
Autres flux d'investissement		-	-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	9.2	119 117	(91 658)	210 775	230,0%
Activités de financement					
Rachat d'actions propres		-	-	-	-
Emission d'actions		-	-	-	-
Emission d'emprunts		53 700	26 300	27 400	104,2%
Remboursement d'emprunts		(34 802)	(34 822)	20	0,1%
Augmentation / diminution des ressources spéciales		7 527	5 585	1 942	34,8%
Dividendes versés		-	-	-	-
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	9.3	26 425	(2 937)	29 362	999,7%
Incidence de la var. des taux de change sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		859 750	(622 596)	1 484 257	238,4%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 398 184)	(775 588)	(624 506)	(80,5%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	9.4	(538 434)	(1 398 184)	859 750	61,5%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 31 Décembre 2019

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776.875 mDT et il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouira 1001 Tunis. Son réseau comprend 144 agences, 188 Distributeurs Automatique de Billets-DAB.

La structure du capital de la Banque se présente au 31 Décembre 2019 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A - ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 543 699	767 718	98,82%
L'État Tunisien	111 160 004	555 800	71,54%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,85%
Personnes Morales Privées	10 205 160	51 026	6,57%
Rachat de la Banque de ses Titres	679 987	3 400	0,44%
Personnes Physiques	13 090 087	65 450	8,42%
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 831 301	9 157	1,18%
Personnes Morales	1 159 135	5 796	0,75%
Personnes Physiques	672 166	3 361	0,43%
TOTAL	155 375 000	776 875	100,00%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 décembre 2019 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1 - Les engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

3.1.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.1.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.1.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 343 631mD.

3.1.5- Les provisions sur les engagements

i . Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii . Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24.

iii . Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- ▀ 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- ▀ 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- ▀ 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

3.2 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i . Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

ii . Titres d'investissement

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

iii . Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv . Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

À chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

3.3 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

3.4 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.5 - Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».

3.6 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.7 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10%
-Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33%*
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres » .

En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

3.8 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

4 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

4.1 - Départ volontaire à la retraite

Dans le cadre de son programme de restructuration, la Banque a élaboré un plan d'assainissement social qui porte sur le départ volontaire à la retraite de 378 employés. Le programme a été clôturé courant 2019 suite au départ de 92 employés.

4.2 - Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2019.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 322,889 millions de dinars dont 110,004 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

4.3 - Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative à l'année 2019 est de 17 795 mdt.

4.4 - Affaire BRUNO POLI

Affaire engagée contre la banque par Mr BRUNO POLI prétendant avoir déposé auprès de l'Ex BNDT 07 bons de caisse au porteur libellés en dollars sans préciser la banque émettrice et la date d'échéance en se prévalant d'une copie conforme à l'originale d'une attestation non datée établie au nom personnel d'un ex-employé de la BNDT et sans porter le cachet de la banque. Un jugement mal fondé a condamné la STB à lui restituer les bons en question ou la valeur équivalente, ce jugement fait l'objet d'un appel qui a confirmé le jugement de première instance.

Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation.

Un arrêt a été rendu en faveur de la Banque en date du 26 mars 2018, par lequel la cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel avec renvoi.

5 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration réuni le 27 mars 2020. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Il est à signaler que la situation liée à la pandémie COVID-19 qui sévit au niveau mondial et en Tunisie ne nécessite aucun ajustement des états financiers au titre de l'exercice 2019. Il s'agit d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture. Cependant, ils peuvent avoir une incidence sur la situation financière au cours des exercices futurs.

A l'état actuel, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel futur de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière ne peut pas être estimé.

En outre, et dans le cadre des efforts nationaux visant à atténuer les retombées économiques et sociales de ladite pandémie, la Banque Centrale de Tunisie a annoncé une série de mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises et les particuliers, et contribuer à préserver le tissu économique et les emplois.

Par référence à la circulaire BCT 2020-05 « Mesures relatives à la tarification et à la continuité de certains services bancaires », la Banque a activé son plan de continuité d'exploitation et a mis en place un système de sécurité en faveur de son personnel ainsi que sa clientèle.

6 - NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

6.1 - Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 519.434 mDT au 31/12/2019 contre 300.833 mDT au 31/12/2018, soit une augmentation de 218.601 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit:

Libellé	2019	2018	Variation	%
CAISSE	72 525	73 337	(813)	(1,1%)
Caisse en Dinars	57 433	53 439	3 994	7,5%
Caisse en devise	15 092	19 898	(4 807)	(24,2%)
BCT	446 595	227 326	219 269	96,5%
BCT en Dinars	34 042	27 065	6 977	25,8%
BCT en devise	352 542	200 261	152 281	76%
Facilité de dépôt	60 011	-	60 011	100%
CCP	310	166	144	86,7%
TGT	4	4	-	-
Total	519 434	300 833	218 601	72,7%

Ratio de liquidité

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 100% fin 2019 et de 90% fin 2018. La STB affiche ces ratios :

Libellé	Seuil régl.	2019	Seuil régl.	2018
Ratio de liquidité	100%	142.83%	90%	96,90%

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

Libellé	2018	Dotations	Reprises	Reclass	2019
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT dinars)	4 547	8 464	-	-	13 011
Total	4 547	8 464	-	-	13 011

6.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 518.287 mDT au 31/12/2019 contre 445.990 mDT au 31/12/2018.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

Libellé	2019	2018	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires	157 931	97 062	60 869	62,7%
Comptes courants des banques résidentes	2	2	-	-
Comptes courants des banques non résidentes	156 614	96 996	59 618	61,5%
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1 315	64	1 251	1954,7%
Prêts aux établissements financiers	218 742	180 584	38 158	21,1%
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	140 000	70 000	70 000	100,0%
Prêts hors marché en Dinars	-	5 000	(5 000)	(100,0%)
Prêts sur le marché monétaire en Devises	78 742	105 584	(26 842)	(25,4%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés	141 360	165 968	(24 608)	(0)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	40 500	52 500	(12 000)	(22,9%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	100 860	113 468	(12 608)	(11,1%)
Créances rattachés	254	2 376	(2 122)	(89,3%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	119	150	(31)	(20,7%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	135	2 226	(2 091)	(93,9%)
Total	518 287	445 990	72 297	16,2%

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	2019	2018	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Eligibles au refinancement de la BCT	-	-	-	-
Non éligibles au refinancement de la BCT	518 033	445 990	72 043	16,1%
Total	518 033	445 990	72 043	16,1%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	2019	2018	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Matérialisés par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	518 033	445 990	72 043	16,1%
Total	518 033	445 990	72 043	16,1%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	157 931	-	-	-	157 931
comptes courants des banques résidentes	2	-	-	-	2
comptes courants des banques non résidentes	156 614	-	-	-	156 614
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1 315	-	-	-	1 315
Prêts aux établissements bancaires	216 783	1 959	-	-	218 742
Prêts sur le marché monétaire en dinars	140 000	-	-	-	140 000
Prêts hors marché monétaire en dinars	-	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en devises	76 783	1 959	-	-	78 742
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	40 500	-	-	-	40 500
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	100 860	-	-	-	100 860
Total	516 033	1 959	-	-	518 033

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et autres:

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Créances sur les établissements bancaires	-	9 726	-	148 205	157 931
comptes courants des banques résidentes	-	-	-	2	2
comptes courants des banques non résidentes	-	9 726	-	146 888	156 614
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	-	-	-	1 315	1 315
Prêts aux établissements bancaires	-	-	-	218 742	218 742
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	-	-	140 000	140 000
Prêts hors marché monétaire en dinars	-	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	78 742	78 742
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	-	-	-	40 500	40 500
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	-	-	-	100 860	100 860
Total	-	9 726	-	508 307	518 033

6.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2019 et 2018 se présente comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Comptes courants débiteurs	1 119 151	1 187 789	(68 638)	(5,8%)
Crédits sur ressources spéciales	154 109	155 279	(1 170)	(0,8%)
Les créances prises en charge par l'État	22 252	26 522	(4 270)	(16,1%)
Bonification prise en charge par l'État	6 177	6 177	-	-
Comptes courants associés	109 023	166 999	(57 976)	(34,7%)
Autres concours à la clientèle	8 719 521	7 898 961	820 560	10,4%
Créances à abandonner	3 562	3 562	-	-
Créances rattachées	59 943	40 982	18 960	46,3%
Total brut	10 193 738	9 486 271	707 467	7,5%
Provisions	(1 258 495)	(1 331 290)	72 795	(5,5%)
Provisions sur comptes courants	(182 387)	(205 477)	23 090	(11,2%)
Provisions sur ressources spéciales	(46 365)	(53 446)	7 081	(13,2%)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(868 446)	(928 020)	59 574	(6,4%)
Provisions sur comptes courants associés	(63 378)	(62 764)	(614)	1,0%
Provisions sur créances à abandonner	(455)	(455)	-	-
Provisions collectives	(97 464)	(81 128)	(16336)	20,1%
Agios réservés	(907 975)	(987 972)	79 997	(8,1%)
Agios réservés sur comptes courants	(73 024)	(96 102)	23 078	24,0%
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	(793 778)	(800 372)	6 594	0,8%
Agios réservés sur comptes courants associés	(36 930)	(38 037)	1 107	2,9%
Agios réservés sur ressources spéciales	-	(46 511)	46 512	100,0%
Agios réservés sur créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	-	-
Agios réservés sur créances rattachées	(1 136)	(3 843)	2 707	70,4%
Produits perçus d'avance	(49 100)	(33 601)	(15 499)	(46,1%)
Total Net en Mdt	7 978 168	7 133 408	844 760	11,8%

La ventilation des créances envers la clientèle par nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
- C/C Débiteurs	440	-	-	1 118 711	1 119 151
- C/ Ressources spéciales	2 668	-	-	151 441	154 109
- Comptes courants associés	28 115	-	-	80 908	109 023
- Autres concours à la clientèle	33 794	-	-	8 714 156	8 747 950
- Créances à abandonner	-	-	-	3 562	3 562
- Créances rattachées et produits perçus d'avance	3 182	-	-	7 661	10 843
Total brut	68 199	-	-	10 076 439	10 144 638
- Provisions sur créances clientèles	(28 678)	-	-	(1 229 817)	(1 258 495)
- Intérêts et Agios réservés	(1 716)	-	-	(906 259)	(907 975)
Total net	37 806	-	-	7 940 362	7 978 168

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2019 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	1 119 151	(140 016)	(42 372)	(73 024)	-	863 739
C/ Ressources spéciales	154 109	(27 890)	(18 475)	-	-	107 744
Comptes courants associés	109 023	(47 514)	(15 864)	(36 930)	-	8 715

Autres conc. à la clientèle	8 747 950	(403 760)	(464 685)	(793 778)	(49 100)	7 036 627
Créances à abandonner	3 562	(455)	-	(3 107)	-	-
Créances rattachées	59 943	-	-	(1 136)	-	58 807
Total	10 193 738	(619 635)	(541 396)	(907 975)	(49 100)	8 075 632
Provisions collectives	-	-	-	-	-	(97 464)
Encours net	-					7 978 168

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
C/C Débiteurs	1 119 151	-	-	-	1 119 151
Autres concours à la clientèle	1 918 798	1 700 271	2 745 980	829 416	7 194 465
Crédits sur ressources spéciales	746	5 292	31 235	20 544	57 817
Total	3 038 695	1 705 563	2 777 216	849 960	8 371 433

L'encours des créances au 31 décembre 2019 tient compte de l'opération de radiation et de cession des créances pour un montant total de 212.885md.

Agios réservés : Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2019 se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Agios réservés sur C/C	(73 024)	(96 102)	23 078	24,0%
Agios réservés sur Avals et Cautions	(3 653)	(4 061)	408	10,0%
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	(196 426)	(159 328)	(37 098)	(23,3%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	(250 072)	(275 470)	25 398	9,2%
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	(2 027)	(2 316)	289	12,5%
Agios réservés sur Ressources Spéciales	-	(46 511)	46 512	100,0%
Agios réservés sur C/C Associés	(36 930)	(38 037)	1 107	2,9%
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	(341 600)	(359 197)	17 597	4,9%
Agios réservés/ créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	-	-
Agios réservés sur créances rattachées	(1 136)	(3 843)	2 707	70,4%
Sous Total	(907 975)	(987 972)	79 998	8,1%
Agios réservés sur créances prises en charge par l'État	(4 198)	(5 037)	840	16,67%
Total	(912 173)	(993 009)	80 837	8,14%

Les intérêts de retard réservés sur créances contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système ils s'élèvent au 31/12/2019 à 343.631 mille dinars

L'évolution des provisions sur créances à la clientèle se détaille ainsi:

Libellé	2018	Dotations	Reprises	Reclass	2019
Provisions sur comptes courants	(205 477)	(38 502)	62 176	(584)	(182 387)
Provisions sur ressources spéciales	(53 446)	(2 772)	9 839	14	(46 365)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(928 020)	(124 342)	183 012	904	(868 446)
Provisions sur comptes courants associés	(62 764)	(1 405)	791	-	(63 378)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(81 128)	(16 336)	-	-	(97 464)
Total	(1 331 290)	(183 358)	255 819	334	(1 258 495)

Libellé	2018	Dotations	Reprises	Reclass	2019
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(652 813)	(122 936)	155 631	483	(619 635)

Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(597 349)	(44 085)	100 188	(149)	(541 396)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(81 128)	(16 336)	-	-	(97 464)
Total	(1 331 290)	(183 358)	255 819	334	(1 258 495)

- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit:

Libellé	2019	2018	Variation	%
Créances éligibles au refinancement	-	-	-	-
Créances non éligibles au refinancement	10 144 638	9 452 671	691 967	7,3%-
Total	10 144 638	9 452 671	691 967	7,3%-

6.3.1 - Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFL...).

6.3.2 - Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise nette sur provisions additionnelles de l'ordre de 55 959 mille dinars au titre de l'exercice 2019, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans .

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 31 décembre 2019 à 574 449 mille dinars (y compris les provisions additionnelles sur engagements par signature présentées parmi les autres passifs (PA5)).

6.3.3 – Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée fin 2019 à 97 464 millions de dinars.

6.3.4 – Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 22 252 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

6.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 338.719 mDT au 31/12/2019 contre 322.265 mDT au 31/12/2018. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	2018	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	2019
I- Titres de placement	321 735	59 050	(56 061)	(1)	324 723
1.1 Titres émis par l'Etat	321 735	59 050	(56 061)	(1)	324 723
Valeurs brutes	317 364	62 571	(55 484)	-	324 451
Décotes	(8 421)	(3 521)			(11 942)
Créances et dettes rattachées	12 792		(577)	(1)	12 214
Provisions	-	-	-	-	-
II- Titres de transactions	530	13 465	-	-	13 995
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	530	13 465	-	-	13 995
Bons du trésor	556	13 960	-	-	14 516
Créances et dettes rattachées	(26)	(495)	-	-	(521)
Provisions	-	-	-	-	-
Total net	322 265	72 515	(56 061)	(1)	338 719

6.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1.134.604 mDT au 31/12/2019 contre 1.155.075 mDT au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
BTA d'investissement	798 100	835 662	(37 562)	(4,5%)
Décote/primes sur BTA d'investissement	(25 899)	(30 544)	4 645	15,2%
Créances rattachées	29 463	27 075	2 388	8,8%
Total BTA d'investissement	801 664	832 193	(30 529)	(3,7%)
Emprunts obligataires	52 857	59 099	(6 242)	(10,6%)
Emprunt national	28 000	42 175	(14 174)	(33,6%)
Provisions Emprunts obligataires	(1 050)	(650)	(400)	61,5%
Créances rattachées	2 644	3 177	(533)	(16,8%)
Total autres titres d'investissement	82 451	103 801	(20 350)	(20,6%)
Fonds gérés SICAR	76 849	76 867	(18)	(0,0%)
Provisions Fonds gérés	(52 260)	(50 484)	(1 776)	(3,5%)
Total Fonds gérés	24 589	26 383	(1 794)	(6,8%)
Parts dans les FCP	35 396	30 459	4 937	16,2%
Provisions sur parts dans les FCP	(1 096)	-	(1 096)	-
Total FCP	34 300	30 459	3 841	12,6%
Parts dans les entreprises liées	156 430	168 410	(11 980)	(7,1%)
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	40 883	46 331	(5 448)	(11,8%)
Titres de participations	96 404	96 670	(266)	(0,3%)
Participations en rétrocession	18 935	19 379	(444)	(2,3%)
Sociétés en liquidation	30	30	-	-
Provisions titres de participation	(120 750)	(168 248)	47 498	(28,2%)
Créances et dettes rattachées	(332)	(332)	-	-
Total Titres de participation	191 600	162 240	29 360	18,1%
Total général	1 134 604	1 155 076	(20 472)	(1,8%)

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	2018	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultats capitalisés	2019
BTA d'investissement	835 662	1 200	(38 762)	-	798 100
Emprunts obligataires	59 099	-	(6 243)	-	52 857
Emprunt national	42 174	-	(14 174)	-	28 000
Fonds gérés SICAR	76 867	-	-	(18)	76 849
Fonds commun de placement	30 459	4 936	-	-	35 396
Titres de participation	96 670	-	(266)	-	96 404
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	46 331	-	(5 448)	-	40 883
Parts dans les entreprises liées	168 410	12 413	(74 067)	-	156 430
Société en liquidation	30	-	-	-	30
Participation en rétrocession	19 379	-	(444)	-	18 935
Total en mDT	1375 082	18 549	(139 404)	(18)	1 254 208

La ventilation des titres d'investissement hors BTA au 31/12/2019 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Titres non cotés	484 034	518 133	(34 099)	(2,6%)
Titres cotés	19 140	20 002	(842)	(100,0%)
Titres OPCVM	1 305	1 305	-	-
Valeur Brute en mDT	505 784	539 420	(33 636)	(6,2%)

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Filiales	Quote part du capital détenu par la « S.T.B »	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,93%	36 462	0	36 462
STB SICAR	81,99%	16 205	0	16 205
STB INVEST	92,00%	36 986	0	36 986
STB-FINANCE	61,34%	4 749	0	4 749
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,76%	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	96,94%	9 050	9 050	0
ED-DKHILA	61,21%	3 221	0	3 221
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,71%	7 461	1 492	5 969
SECTEUR SERVICES				
STE LA GENERALE DE VENTE	50,00%	2 000	1 485	515

Les résultats et les capitaux propres des filiales se présentent comme suit :

Dénomination sociale	Sièges sociaux	Capitaux propres	Résultat 2019
Secteur financier		154 322	373
STB INVEST	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	54 435	1 313
STRC	Avenue Habib Bourguiba-Immeuble Africa -1000 Tunis	45 661	3 257
SICAV AVENIR	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	1 161	47
STB FINANCE	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	8 006	(48)
SICAV L'INVESTISSEUR	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	1 314	54
STB SICAR	Immeuble Sawarby-Centre Urbain NORD-1003 Tunis	24 795	522
STB MANAGER	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	1 757	66
TUNISIAN FOREIGN BANK	19, rue des Pyramides 75001 Paris	17 193	(4 838)
SOFI ELAN	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	-	-
Secteur du Bâtiment		8 896	67
L'IMMOB.DE L'AVENUE "IA"	31, Avenue de Paris, 1002 Tunis	8 896	67
Secteur Touristique		6 190	(21)
ED-DKHILA	25, Avenue Jean Jaurès-1002 Tunis	6 190	(21)
Secteur des Services		(6 530)	(1 925)
GEVE	C/O Immeuble STB Rue Hédi NOUIRA 1001 Tunis	301	(434)
SOCIETE ACTIVHOTELS	C/O Immeuble STB Med V - 1001 Tunis	(7 430)	(1 454)
STB MOYENS GENERAUX	1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	480	(10)
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	119	(27)

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur brute totale de 88 958 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de -52 260 Mdt.

Fonds gérés	Fonds initial	Résultat capitalisés	Remboursements Antérieurs	Particip. en rétrocession	Particip. directes	Titres SICAV	Solde 2019
FG STB 1	8 000	-1 168	2 127	2 216	2 094	63	4 705
FG STB 2	8 000	1 493	4 331	4 691	299	6	5 162
FG STB 3	5 000	913	2 077	2 393	1 000	211	3 836
FG STB 4	6 500	1 488	2 008	5 911	120	691	5 980
FG STB 5	6 824	1 471	2 633	5 183	231	321	5 662
FG STB 6	2 707	247	1 085	1 370	80	1 160	1 869
FG STB 7	800	67	140	265	390	70	727
FG STB 8	6 752	3 290	3 852	2 720	382	2 476	6 190
FG STB 9	4 800	368	519	3 738	0	712	4 649
FG STB 10	8 748	170	186	8 523	0	226	8 732
FG STB 11	6 000	510	0	4 826	83	1 302	6 510
FG STB 12	9 898	1 463	0	6 021	1 526	2 245	11 361
FG ID 1	2 000	861	1 630	1 289	0	1	1 231
FG ID 2	2 000	215	957	1 639	0	2	1 258
FG ID 3	5 436	1 168	2 839	3 779	140	10	3 765
FG ID 4	360	74	28	358	0	17	406
FG ID 5	1 133	255	173	967	0	263	1 215
FG ID 6	4 000	614	1 023	3 366	0	671	3 591
Total	88 958	13 499	25 608				76 849

Au 31 Décembre 2019, la situation des emplois sur les Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	2019	2018	Variation	%
Comptes courants des banques résidentes	1 154	18	1 136	6311,1%
Actions (placement)	1 116	786	330	42,0%
Parts dans les OPCVM	10 460	14 557	(4 097)	(28,1%)
Autres titres de participation	2 286	2 286	-	-
Participations en rétrocession	68 225	65 044	3 181	4,9%
Créances rattachées aux participations en rétrocession	723	729	(6)	(0,8%)
Débiteurs divers	-	30	(30)	(100,0%)
Provisions sur titres de participation	(200)	(1 400)	1 200	85,7%
Provisions sur participations en rétrocession	(52 060)	(49 085)	2 955	(6,0%)
Avoirs en comptes des établissements bancaires en dinars	(14)	(14)	-	-
Créditeurs divers	(7 101)	(6 569)	(532)	(8,1%)
Total	24 589	26 382	1 794	6,8%

6.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 127 894 mDT au 31/12/2019. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2019 se détaillent comme suit

Libellé	Valeur Brute 2018	Acquisition/ Cession 2019	Valeur Brute 2019	Amort 2018	Dotation / Prov. 2019	Transf. Prov.	Amort 2019	Valeur Nette 2019
Immobilisations Incorporelles	22 696	3 091	25 787	(18 542)	(3 070)	-	(21 612)	4 175
Logiciel informatique	22 639	3 091	25 730	(18 542)	(3 070)	-	(21 612)	4 118
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	-	57
Immobilisations Corporelles	267 546	9 640	276 345	(143 433)	(9 192)	-	(152 625)	123 720
Terrains	17 554	(843)	16 711	-	-	-	-	16 711
Constructions	75 056	-	75 056	(34 256)	(1 523)	-	(35 779)	(39 277)
Mobilier de bureaux	6 391	62	6 453	(5 785)	(263)	-	(6 048)	405
Matériel de transport	1 903	593	2 496	(1 069)	(164)	-	(1 233)	1 263
Matériel informatique	42 667	5 119	47 786	(37 471)	(3 624)	-	(41 095)	6 691
Matériel de communication	3 227	14	3 241	(2 340)	(140)	-	(2 480)	761
Matériel de bureaux	17 014	412	17 426	(16 053)	(317)	-	(16 370)	1 056
Matériel de sécurité	4 625	704	5 329	(2 771)	(276)	-	(3 047)	2 282
Matériel de climatisation	5 802	15	5 817	(5 005)	(245)	-	(5 250)	567
Agencements, amén. et instal.	39 304	709	40 013	(28 321)	(1 759)	-	(30 080)	9 933
Mob- bureau hors expl	33	-	33	(31)	-	-	(31)	2
Mat-outil hors exploit	377	11	388	(330)	(9)	-	(339)	49
Immeubles hors exploit	44 629	-	44 629	(10 001)	(872)	-	(10 873)	33 756
Imm. En attente affectation	8 964	2 003	10 967	-	-	-	-	10 967
TOTAL	290 242	12 731	302 132	(161 975)	(12 262)	-	(174 237)	127 894

6.7 – Autres actifs

Au 31/12/2019, les autres postes d'actif totalisent 684.754 mDT contre 1.033.993 mDT au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Prêts et avances au personnel	140 341	155 086	(14 745)	(9,5%)
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	-	-
État, impôt et taxes	24 926	7 931	16 995	214,3%
Stocks divers	2 656	2 557	99	3,9%
Différence de change à la charge de l'état	475	226	249	110,2%
Écart de conversion_Actif (2)	15 624	-	15 624	-
Siège, succursales et agences_Actif	13	155 887	(155 874)	(100,0%)
Comptes de régularisation actif	148 242	160 352	(12 110)	(7,6%)
Valeurs présentées à la compensation	86 018	72 777	13 241	18,2%
Effets financiers en recette	107	107	-	-
Débits à régulariser	1 233	4 596	(3 363)	(73,2%)
Charges payées d'avance	6 206	3 408	2 798	82,1%
Produits à recevoir	1 098	4 299	(3 201)	(74,5%)
Créances cédées	2 646	2 120	526	24,8%
Différence PF encaissement exigible après encaissement (1)	36 442	22 327	14 115	63,2%
Autres comptes d'actif	215 580	439 173	(223 593)	(50,9%)
TOTAL	684 754	1 033 993	(349 239)	(33,8%)

(1) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde débiteur de 36 442 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Nature	2019	2018	Variation	%
Valeur à l'encaissement	147 553	148 323	(770)	(0,5%)
Valeurs exigibles après encaissement	(111 111)	(125 996)	14 885	11,8%
Total	36 442	22 327	14 115	63%

(2) Les soldes des comptes en devises sont convertis en dinars à chaque date d'arrêtée en appliquant le cours moyen à cette date. L'écart de conversion dégagé compensé avec les soldes des comptes de positions et de contre valeurs position de change est provisionné à hauteur de 50% s'il présente un solde débiteur.

Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

Libellé	Provision 2018	Dotation 2019	Reprises 2019	Provision 2019
Prêts au personnel	(1 732)	-	-	(1 732)
État, impôt et taxes	(829)	-	-	(829)
Stock divers	(28)	-	-	(28)
Écart de conversion	(8 472)	(3 633)	-	(12 105)
Comptes de régularisation actif	(8 133)	-	-	(8 133)
Valeurs présentées à la compensation	(298)	-	223	(75)
Effets financiers en recette	(111)	-	-	(111)
Débits à régulariser	(2 018)	-	658	(1 360)
Charges payées d'avance	(134)	-	-	(134)
Créances cédées	(2 137)	-	-	(2 137)
Différence PF encaissement exigible après encaissement	(471)	-	-	(471)
Autres	(20 727)	(13 578)	-	(34 305)
Total	(45 090)	(17 211)	881	(61 420)

6.8 – Banque centrale et CCP

Au 31/12/2019 ce poste totalise 1426.074mDT contre 1.731.309mDT au 31/12/2018. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Appel d'offre	1 374 000	1 288 000	86 000	6,7%
Facilité de prêt	-	311 000	(311 000)	(100,0%)
Utilisations auprès de la BCT	50 397	129 864	(79 467)	(61,2%)
Dettes rattachées	1 677	2 445	(768)	(31,4%)
TOTAL	1 426 074	1 731 309	(305 235)	(17,6%)

6.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2019 ce poste totalise 212 676 mDT contre 292.262 mDT au 31/12/2018. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Comptes à vue des établissements bancaires	4 947	76 923	(71 976)	-93,6%
- Banques de dépôts	1	1	-	-
- Banques non résidentes	4 946	76 922	(71 976)	-93,6%
Emprunts auprès des établissements bancaires	189 827	201 997	(12 170)	(6,0%)
- Emprunts en dinars	-	55 000	(55 000)	(100,0%)
- Emprunts en devises	189 827	146 997	42 830	29,1%
Avoir en compte des établissements financiers	16 156	13 332	2 824	21,2%
Dettes rattachées	1 746	11	1 735	15772,7%
Total	212 676	292 262	(79 586)	(27,2%)

La ventilation des emprunts des établissements bancaires et financiers selon la matérialisation des emprunts par des titres du marché interbancaires.

Description	2019	2018	Variation	%
Matérialisés par des titres	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres	212 676	292 262	(79 586)	(27,2%)
Total	212 676	292 262	(79 586)	(27,2%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements bancaires	4 947	-	-	-	4 947
- Banques de dépôts	1	-	-	-	1
- Banques non résidentes	4 946	-	-	-	4 946
Emprunts auprès des établissements bancaires	-	111 940	77 887	-	189 827
- Emprunts en dinars	-	-	-	-	-
- Emprunts en devises	-	111 940	77 887	-	189 827
Avoir en compte des établissements financiers	16 156	-	-	-	16 156
Dettes rattachées	1 746	-	-	-	1 746
Total	22 849	111 940	77 887	-	212 676

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Comptes à vue des établissements bancaires	-	-	-	4 947	4 947
- Banques de dépôts	-	-	-	1	1
- Banques non résidentes	-	-	-	4 946	4 946
Emprunts auprès des établissements bancaires	-	-	-	189 827	189 827
- Emprunts en dinars	-	-	-	-	-
- Emprunts en devises	-	-	-	189 827	189 827
Avoir en compte des établissements financiers	-	-	-	16 156	16 156
Dettes rattachées	-	-	-	1 746	1 746
Total	-	-	-	212 676	212 676

6.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 7.370.559 mDT au 31/12/2019 contre 6.356.969 mDT au 31/12/2018. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dépôts à vue	1 743 188	1 548 371	194 817	12,6%
Dépôts épargne	3 021 421	2 773 420	248 001	8,9%
Compte à terme	736 713	462 615	274 098	59,2%
Comptes en dinars convertibles	94 073	84 426	9 647	11,4%
Dépôts en devises	605 208	620 993	(15 785)	(2,5%)
Placements en devises	184 450	162 631	21 819	13,4%
Bons de caisse	542 491	441 979	100 512	22,7%
Autres sommes dues à la clientèle	260 341	161 609	98 732	61,1%
Dettes rattachées	(17 325)	(16 575)	(750)	(4,5%)
Certificats de dépôts	200 000	117 500	82 500	70,2%
Total	7 370 560	6 356 969	1 013 591	15,9%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	3mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
Dépôts à vue	2 520 486	106 433	-	-	2 626 919
Dépôts à vue dinars	1 743 188	-	-	-	1 743 188
Comptes en dinars convertibles	94 073	-	-	-	94 073
Comptes en devises	605 208	-	-	-	605 208
Placement en devises	78 017	106 433	-	-	184 450
Dépôts épargne	3 021 421	-	-	-	3 021 421
Comptes spéciaux d'épargne	2 977 322	-	-	-	2 977 322
Autres comptes d'épargne	44 099	-	-	-	44 099
Dépôts à terme	457 252	706 588	312 540	2 824	1 479 204
Compte à terme	231 075	383 099	119 715	2 824	736 713
Bons de caisse	110 677	250 489	181 325	-	542 491
Certificats de dépôts	115 500	73 000	11 500	-	200 000
Autres sommes dues à la clientèle	260 341	-	-	-	260 341
Total au 31-12-2019	6 259 500	813 021	312 540	2 824	7 387 885
Total au 31-12-2018	5 563 437	473 599	333 685	2 824	6 373 545

La ventilation des dépôts et avoirs des dépôts de la clientèle selon la nature de la relation au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue dinars	21 594	-	-	1 815 667	1 837 261
Comptes en devises	-	4 084	-	601 124	605 208
Placement en devises	-	-	-	184 450	184 450
Dépôts épargne	-	-	-	3 021 421	3 021 421
Compte à terme	43 710	1 485	-	691 518	736 713
Bons de caisse	600	-	-	541 891	542 491
Certificats de dépôts	4 500	-	-	195 500	200 000
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	260 341	260 341
Total	70 404	5 569	-	7 311 912	7 387 885

6.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 312.987 mDT au 31/12/2019 contre 284.825 mDT au 31/12/2018 et se répartit comme suit:

Libellé	2019	2018	Variation	%
Emprunts obligataires & privés	189 077	170 178	18 899	11,1%
Ressources spéciales	119 299	113 351	5 948	5,2%
Ressources budgétaires	46 437	37 971	8 466	22,3%
Ressources extérieures	72 862	75 380	(2 518)	(3,3%)
Intérêts sur emprunts obligataires	9 034	7 392	1 642	22,2%
Intérêts à payer sur ressources extérieures	1 069	974	95	9,8%
Dettes rattachées	388	388	-	-
Écart de conversion sur emprunt	(5 880)	(7 458)	1 578	21,2%
Total	312 987	284 825	28 162	9,9%

(*) La couverture contre la fluctuation de taux de change est couverte par le fond national de garantie géré par Tunis Ré.

(a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois]3 mois-1 an]]1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	17 741	18 774	122 747	29 815	189 077

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 31/12/2019 comme suit :

Description	Solde 2018	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 2019
Emprunt long terme	64 134	53 700	(34 801)	-	83 033
Emprunt court terme	106 044	-	-	-	106 044
Total	170 178	53 700	(34 801)	-	189 077

(b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 31/12/2019 comme suit :

Description	≤ 3 mois] 3 mois-1 an]] 1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources budgétaires	791	5304	30 962	35 806	72 863
Ressources spéciales	484	1 647	9 812	34 494	46 437

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 31/12/2019 comme suit :

Description	Solde 2018	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde 2019
Ressources long terme	75 380	3 265	(5 783)	-	-	72 862
Ressources court terme	37 971	10 472	(2 006)	-	-	46 437
Total ressources avant couverture	113 351	13 737	(7 790)	-	-	119 299
Couverture sur Ressources en devises	(7 458)	1 578	-	-	-	(5 880)
Total ressources	105 893	15 316	(7 790)	-	-	113 419

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit:

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts obligataires & privés	37 614	-	-	151 463	189 077
Ressources spéciales	-	-	-	119 299	119 299
Ressources budgétaires	-	-	-	46 437	46 437
Ressources extérieures	-	-	-	72 862	72 862
Intérêts sur emprunts obligataires	2 026	-	-	7 008	9 034
Intérêts à payer sur ressources extérieures	-	-	-	1 069	1 069
Dettes rattachées	-	-	-	388	388
Écart de conversion sur emprunt	-	-	-	(5 880)	(5 880)
Total	39 640	-	-	273 347	312 987

6.12 – Autres Passifs

Ce poste totalise 951.653 mDT au 31/12/2019 contre 984.290 mDT au 31/12/2018:

Libellé	2019	2018	Variation	%
Provisions pour passifs et charges (1)	235 316	227 478	7 838	3,4%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	120 060	32 316	87 744	271,5%
Effets financiers non échus (3)	21 015	46 190	(25 175)	(54,5%)
Agios réservés pris en charge par l'État	4 198	5 037	(839)	(16,7%)
Charges à payer	46 220	52 558	(6 338)	(12,1%)
Créditeurs divers	2 598	2 832	(234)	(8,3%)
Suspens à régulariser	5 915	5 915	-	-
Siège, succursales et agences	21 133	30 792	(9 659)	(31,4%)
Comptes de régularisation-Passif	263 740	257 720	6 021	2,3%
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	213 442	206 192	7 250	3,5%
Écart de conversion	-	98 518	(98 518)	(100,0%)
Autres crédits	658	501	157	31,3%
Crédits à régulariser	3 640	4 523	(883)	(19,5%)
Intérêts à recouvrir sur ressources spéciales	13 717	13 718	(1)	-
Total en mDT	951 653	984 290	(32 637)	(3,3%)

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2019 s'élèvent à 235.316 mDT contre 227.478 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 2018	Reprises	Dotations	Réaffectation et correction	Provisions 2019
Prov sur E/S	55 711	(2 696)	4 579	334	57 928
Prov pour départ à la retraite	66 055	(21 150)	1 975	-	46 880
Prov pour risques divers	105 712	(882)	25 677	-	130 508
Total	227 478	(24 728)	32 232	334	235 316

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2019	2018	Variation	%
Impôt sur les sociétés	83 296	-	83 296	-
TVA	3 505	2 664	841	31,6%
Retenues à la source	19 127	17 833	1 294	7,3%
Fonds de péréquation de change	9 909	8 189	1 720	21,0%
Contribution sociale de solidarité	155	65	90	138,5%
Autres	4 068	3 566	502	14,1%
Total	120 060	32 316	87 744	271,5%

(3) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2019	2018	Variation	%
Effets financiers moyen terme non échus	1 246	1 185	61	5,2%
Effets financiers court terme non échus	-	-	-	-
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 420	4 399	21	0,5%
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547	-	-
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	5 672	27 669	(21 997)	(79,5%)
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	9 130	12 390	(3 260)	(26,3%)
Total	21 015	46 190	(25 175)	(54,5%)

6.13 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776.875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 2018	Affectation résultat	Soucription Augmentation de capital	Distribution de dividendes	Autres Mouvement	Résultat de la période	Solde 2019
Capital social	776 875	-	-	-	-	-	776 875
Dotation de l'État	117 000	-	-	-	-	-	117 000
Primes liées au capital	142 663	-	-	-	-	-	142 663
Réserves légales	12 430	-	-	-	-	-	12 430
Réserves statutaires	49 479	-	-	-	-	-	49 479
Réserves à régime spécial	196 906	-	-	-	-	-	196 906
Réserves pour réinvestissements exonérés	9 974	-	-	-	-	-	9 974
Réserves pour fonds social	9 597	-	-	-	384	-	9 981
Réserves pour risques bancaires	45 028	-	-	-	-	-	45 028
Actions propres	(5 509)	-	-	-	-	-	(5 509)
Autres capitaux propres (1)	24 510	-	-	-	(468)	-	24 042
Résultats reportés	576 573	66 863	-	-	468	-	(508 305)
Résultat net de l'exercice	66 863	(66 863)	-	-	-	157 347	157 347
TOTAL	870 179	-	-	-	384	157 347	1 027 910

(1) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996mDT). En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation soit 468 mDT en 2019 a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

6.13.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117.000 mDT assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

6.13.2 – Bénéfice par action

Libellé	2019	2018	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	157 346	66 863	90 483	135,3%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	-	0,0%
Nombre d'actions propres	679 987	679 987	-	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	154 695 013	154 695 013	-	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 695 013	154 695 013	-	0,0%
Nombre d'actions moyen pondéré	155 375 000	155 375 000	-	0,0%
Bénéfices revenant aux actions propres (en mDT)	688	293	395	134,8%
Bénéfice par action de valeur nominale de DT	1 013	430	583	135,6%

7 - NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 décembre 2019 des éléments suivants :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	892 816	826 312	66 504	8,0%
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	461 876	547 286	(85 410)	(15,6%)
Total cautions, avals et autres garanties données	1 354 692	1 373 598	(18 906)	(1,4%)
Crédits documentaires et acceptations import	359 590	336 794	22 796	6,8%
Crédits documentaires et acceptations export	145 507	76 289	69 218	90,7%
Total crédits documentaires	505 097	413 083	92 014	22,3%
Total passifs éventuels	1 859 789	1 786 681	73 108	4,1%

Ventilation des engagements par nature de relation

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
a- En faveur d'établissements bancaires	-	-	-	-	-
Contre garanties	-	-	-	-	-
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	-	-	-	-	-
b- En faveur de la clientèle	-	-	-	892 816	892 816
Caution et avals d'ordre de la clientèle	-	-	-	892 816	892 816
Débiteurs par lettres de garanties	-	-	-	-	-
Débiteurs par obligations cautionnées	-	-	-	-	-
Débiteurs par cautions fiscales	-	-	-	-	-
Débiteurs par cautions sur marchés publics	-	-	-	-	-
Avals billets de trésorerie	-	-	-	-	-
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	-	-	-	-	-
c- En faveur de l'État	-	-	-	461 876	461 876
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	-	-	-	461 876	461 876
Cautions, avals et autres garanties données	-	-	-	1 354 692	1 354 692

Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 505 097 mDT au 31/12/2019 contre 413.083 mDT au 31/12/2018. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Débiteurs par accréditifs export devises	-	-	-	145 507	145 507
Débiteurs par accréditifs import devises	-	-	-	359 590	359 590
Total	-	-	-	505 097	505 097

7.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 31 décembre 2019 à 101.039 mDT contre 155.361 mDT au 31 décembre 2018.

Libellé	2019	2018	Variation	%
Engagements de financement	100 230	154 502	(54 272)	(35,1%)
Engagements sur titres	809	859	(50)	(5,8%)
Total	101 039	155 361	(54 322)	(35,0%)

7.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 décembre 2019 à 2.198.960 mDT contre 2.132.046 mDT au 31 décembre 2018 :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	461 876	547 287	(85 411)	(15,6%)
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	28 822	21 221	7 601	35,8%
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	1 002 630	919 475	(83 155)	(9,1%)
Garanties reçues de la clientèle	705 632	644 063	61 569	9,5%
Total	2 198 960	2 132 046	(66 914)	(3,1%)

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises

8 - NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

8.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 803.026 mDT contre à 622.188 mDT au 31 Décembre 2018 et s'analysent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	20 754	17 666	3 088	17,5%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	6 864	5 629	1 235	21,9%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	13 890	12 037	1 853	15,4%
Intérêts sur créances sur la clientèle	755 284	581 149	174 135	29,9%
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	117 665	94 540	23 125	24,5%
Intérêts sur crédit à la clientèle	637 619	486 609	150 010	31,03%
Revenus assimilés	26 988	23 373	3 615	15,5%
Total	803 026	622 188	180 838	29,1%

8.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2019 à 108.033 mDT contre 91.151 mDT au 31 Décembre 2018 et s'analyse comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	51 844	42 292	9 552	22,6%
Opérations sur titres	259	492	(233)	(47,4%)
Opérations de change	9 935	9 169	766	8,4%
Opérations de commerce extérieur	3 076	2 463	613	24,9%
Coffre-fort	31	30	1	3,3%
Études	20 623	17 479	3 144	18,0%
Autres	22 265	19 226	3 040	15,8%
Total	108 033	91 151	16 882	18,5%

8.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 63.899 mDT contre 60.252 mDT au 31 décembre 2018 et s'analyse comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	498	5 278	(4 780)	(90,6%)
Intérêts nets sur bons de trésor	498	5 278	(4 780)	(90,6%)
Plus-value latente sur bons du trésor	-	-	-	-
Gains (pertes) nets sur titres de placement	17 883	17 537	346	2,0%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	21 272	25 880	(4 608)	(17,8%)
Pertes sur titres de placement	(3 389)	(8 343)	4 954	59,4%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	-	-
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	-	-
Gains nets sur opérations de change	45 518	37 437	8 081	21,6%
Résultat sur opérations de change	42 928	35 070	7 858	22,4%
Commissions sur change manuel	2 590	2 367	223	9,4%
Total	63 899	60 252	3 647	6,1%

8.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 31 décembre 2019 à 73.084 mDT contre 72.586 mDT au 31 décembre 2018 et s'analysent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	5 649	7 609	(1 960)	(25,8%)
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	57 680	54 617	3 063	5,6%
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	9 754	10 361	(607)	(5,9%)
Total en mDT	73 083	72 587	496	0,7%

Au 31/12/2019, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total en mDT
Dividendes	825	3 555	-	4 353	8 733
Jetons de présence	89	-	-	48	137
Plus values sur titres d'investissement				14	14
Revenus SICAR	856	-	-	14	870
Total en mDT	1 770	3 555	-	4 429	9 754

8.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2019 à -440.067 mDT contre -367.540 mDT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires	(131 730)	(108 154)	(23 576)	(21,8%)
Opérations avec la clientèle	(292 297)	(245 622)	(46 675)	(19,0%)
Emprunts et ressources spéciales	(16 040)	(13 726)	(2 314)	(16,9%)
Autres intérêts et charges	-	(39)	39	100,0%
Total	(440 067)	(367 541)	(72 526)	(19,7%)

8.6 – Analyse de l'évolution du produit net bancaire

Le produit net bancaire a enregistré une augmentation de 26,5% entre l'exercice 2018 et l'exercice 2019 , cette évolution est expliquée comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	803 026	622 188	180 838	291%
Intérêt courus et charges assimilées	(440 067)	(367 541)	(72 526)	(19,7%)
Marge nette d'intérêts	362 959	254 647	108 312	42,5%
Commissions reçues	108 033	91 151	16 882	18,5%
Commissions payées	(6 833)	(5 249)	(1 584)	(30,2%)
Commissions nettes	101 200	85 902	15 298	17,8%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	63 899	60 252	3 647	6,1%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	73 083	72 587	496	0,7%
Produit net bancaire	601 141	473 388	127 753	27%

8.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(94 865)	(165 101)	70 236	42,5%
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(127 293)	(95 768)	(31 525)	(32,9%)
Dotations aux provisions additionnelles	(44 309)	(96 084)	51 775	53,9%
Dotations aux provisions collectives	(16 336)	(26 106)	9 770	374%
Reprises sur provisions pour créances douteuses	158 247	123 079	35 168	28,6%
Reprises sur provisions additionnelles	100 267	121 794	(21 527)	(17,7%)
Reprise sur provisions collectives sur créances non classées	-	-	-	-
Créances cédées à STRC ou radiées	(212 885)	(268 292)	55 407	20,7%
Créances passées par pertes	(26 542)	(4 430)	(22 112)	(499,1%)
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	73 986	80 707	(6 721)	(8,3%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(25 905)	(16 126)	(9 779)	(60,6%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(27 653)	(22 232)	(5 421)	(24,4%)
- Provisions sur comptes suspens	(1 627)	(5 136)	3 509	(68,3%)
- Provisions sur comptes correspondants et écart de conversion	(12 097)	(5 887)	(6 210)	105,5%
- Provisions sur comptes en contentieux et affaires contre la banque	(11 951)	(5 681)	(6 270)	110,4%
- Provisions sur débiteurs divers	(3)	(810)	807	(99,6%)
- Provisions sur insuffisance d'inventaire	-	(429)		
- Provisions sur comptes de l'activité monétaire	-	(17)		
Dotations aux provisions liées à l'assainissement social et IDR	(1 975)	(4 272)	2 297	24,4%
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	(20 284)	(20 349)	65	0,3%
Reprises de provisions pour risques et charges	1 748	4 081	(2 333)	(57,2%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	20 284	22 374	(2 090)	(9,3%)
TOTAL	(120 770)	(181 226)	60 457	33,4%

8.8 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2019, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(7 475)	(886)	(6 590)	(743,8%)
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(3 556)	(1 866)	(1 691)	(90,6%)
Dotations aux provisions pour fonds à capital risque	(1 096)		(1 096)	
Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	(5 280)	2 407	(7 687)	(319,4%)
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	54 574	8 026	46 548	580,0%
Pertes sur titres de participations	(60 850)	(4 427)	(56 423)	(1274,5%)
Reprises sur provisions pour fonds gérés	1 781	574	1 207	210,3%
Total	(21 904)	3 828	(25 732)	(672,2%)

8.9 – Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 31/12/2019 un total de 7.633 mDT contre 7.881 mDT au 31/12/2018, détaillés comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Revenus des immeubles	1 185	1 111	74	6,7%
Intérêts sur crédits au personnel	6 380	6 736	(356)	(5,3%)
Autres produits accessoires	68	34	34	100,0%
Total	7 633	7 881	(248)	(3,1%)

8.10 – Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2019 un total de 150.584 mDT contre 143.341 mDT au 31 Décembre 2018 , détaillés comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Rémunération du personnel	(112 836)	(110 093)	(2 743)	(2,5%)
Charges sociales	(35 683)	(31 251)	(4 432)	(14,2%)
Autres charges liées au personnel	(2 065)	(1 997)	(68)	(3,4%)
Total	(150 584)	(143 341)	(7 243)	(5,1%)

8.11– Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2019 un total de 71 385 mDT contre 66.511 mDT au 31 Décembre 2018, détaillées comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Loyer	(3 944)	(3 573)	(371)	(10,4%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(11 339)	(10 473)	(866)	(8,3%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(9 351)	(8 571)	(780)	(9,1%)
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	(17 795)	(18 500)	705	3,8%
Primes d'assurance	(1 721)	(558)	(1 163)	(208,4%)
Autres	(2 334)	(2 762)	428	15,5%
Impôts et taxes	(2 213)	(1 277)	(936)	(73,2%)
Fournitures faites à l'entreprise	(2 717)	(1 915)	(802)	(41,9%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(1 965)	(1 413)	(552)	(39,1%)
Transport et déplacement	(268)	(458)	190	41,5%
Frais divers de gestion	(17 738)	(17 011)	(727)	(4,3%)
Total	(71 385)	(66 511)	(4 874)	(7,3%)

8.12– Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 13.039 mDT au 31/12/2019 à contre 11.502 mDT au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Gains provenant des autres éléments ordinaires	15 718	15 036	681	4,5%
- Plus-value de cession	7 293	-	7 293	-
- Subvention TFP	1 349	1 259	90	7,1%
- Autres gains	7 076	13 777	(6 702)	(48,6%)
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	(2 679)	(3 535)	857	24,2%
Total	13 039	11 501	1 538	13,4%

8.13– Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 Décembre 2019 à 82.828 mdt contre 25.800 mdt au 31 Décembre 2018.

Libellé	2019	2018	Variation	%
Résultat fiscal	236 653	73 714	162 939	(221,0%)
Impôts sur les sociétés	(82 828)	(25 800)	(57 028)	(221,0%)

9 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

9.1 – Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2019, un flux de trésorerie net positif de 714 208 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 487.388 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les prêts et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 919 413 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 1 014 341 mDT.
- Les acquisitions / cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 7 087 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 136 349 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 123 124 mDT.

9.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2019, un flux net positif de 119 117 mDT.

9.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2019, un flux de trésorerie net positif de 26 425 mDT.

9.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2019, un solde de -538.434 mDT contre -1.398.184 mDT au 31 Décembre 2018, détaillées comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Caisse, CCP et reprise de liquidité	72 839	73 507	(668)	(0,9%)
BCT	(979 477)	(1 501 538)	522 061	34,8%
Banques et organismes spécialisés	137 426	7 264	130 162	1791,9%
Prêts emprunts sur le marché monétaire	216 783	22 053	194 730	883,0%
Titres de transactions	13 995	530	13 465	2540,6%
Total	(538 434)	(1 398 184)	859 750	61,5%

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne de Banque -STB

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

I. Rapport sur les états financiers annuels

1. *Opinion avec réserves*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. *Fondement de l'opinion avec réserves*

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Nos travaux d'audit ont été limités par :

- Le système d'information de la banque comporte des insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière. Ces défaillances se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations et à l'arrêté du tableau des engagements.
- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double.

Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période et d'apprécier l'exposition de la Banque au risque de change.

2.2 Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

La banque a engagé un travail de justification et d'apurement des opérations restées en suspens qu'elle a confié à des cabinets d'expertise comptable externes. Cette action étant en cours à la clôture de l'exercice 2019, l'impact éventuel sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

2.3 La STB ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base des situations communiquées par les structures internes à la STB à l'exception des avals et des cautions.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.

2.4 Les engagements de la STB déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont inférieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 30,821 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits accordés aux personnels sur fonds propres, les crédits courants sur opérations de pensions livrées, les crédits documentaires exports confirmés et les crédits notifiés non utilisés. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Les créances s'élèvent au 31 décembre 2019 à 11 393 millions de dinars, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1 220 millions de dinars et les intérêts et agios réservés à 561 millions de dinars.

Comme indiqué dans la note aux états financiers 3.1 « La comptabilisation des engagements et des revenus y afférents », la banque procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;

- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2019 s'élèvent à 911 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information de la banque.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par la banque en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3 Prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la Banque.

Au 31 décembre 2019, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 085 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la banque aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 313 millions de dinars en Portefeuille titre Commercial (AC4) et de 772 millions de dinars en Portefeuille titre d'investissement (AC5).

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants:

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

4 Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
2. Les actifs de la banque comportent 22 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.
3. Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis de l'exécution sans consignation. Par référence à l'avis de l'avocat chargé de cette affaire, la banque n'encourt aucun risque.
4. La note aux états financiers n° 5 « Évènements postérieurs à la date de clôture », qui décrit les mesures prises par la STB (plan de continuité d'action, système de sécurités de son personnel et de sa clientèle) suite de la pandémie du virus COVID -19 ainsi que les incertitudes relatives à l'estimation de l'impact éventuel sur l'activité et la situation financière de la banque.

5 Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6 Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil

d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

7 Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la

mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la banque. Ce rapport fait état d'insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

3. Participations croisées

Conformément aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales « Une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. ». Deux sociétés du groupe STB détiennent, au 31 décembre 2019, 305 712 actions dans le capital de la STB.

Ces sociétés seront privées des droits de vote qui y sont rattachés lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

4. Position de change

Par référence à l'article 5 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°97-08, nous n'avons pas pu apprécier la position de change de la Banque en raison du défaut de tenue d'une comptabilité multidevises tenue conformément aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n°23.

Tunis, le 02 avril 2020

Les Co-commissaires aux comptes

**CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi**

**Groupement CSL- CNH
Samir Labidi**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne de Banque -STB**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur

leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

1. La STB a signé une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 20 millions d'Euros et ce dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 341 millions d'Euros. Ce crédit est remboursable sur 3 ans avec un taux d'intérêt égal à 2,25%.

L'encours de ce prêt au 31 décembre 2019 est de 20 millions d'Euros soit l'équivalent de 62,854 millions de dinars.

2. La Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention de cession d'un lot des créances bancaires (lot 2019-1) d'un montant égal à 59,610 millions de dinars et ses accessoires. La cession a été consentie au prix d'un dinar symbolique.
3. La Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention de cession d'un lot des créances bancaires (lot 2019-2) d'un montant égal à 102,682 millions de dinars et ses accessoires. La cession a été consentie au prix de 10 millions de dinars.

Cette opération d'acquisition des créances a été financée par un crédit bancaire accordé par la STB à sa filiale STRC pour 10 millions de dinars. Les conditions de ce crédit se présentent comme suit :

- Durée : 7 ans ;
- Remboursement : une seule annuité le 15 décembre de chaque année ;
- Taux : TMM+1,5% ;
- Garantie : Contrat de pure forme & titre de crédit.

L'encours de ce crédit ainsi que les intérêts courus non échus sont de l'ordre de 10,041 millions de dinars au 31 décembre 2019.

4. Le Conseil d'Administration réuni le 4 avril 2019 a approuvé la reconstitution des fonds propres de la filiale « STRC » qui consiste en :
 - Une réduction de capital pour un montant de 33,8 millions de dinars par absorption d'une partie des pertes cumulées par la suppression des actions détenues par la STB ;
 - Une augmentation de capital pour 36,462 millions de dinars par la conversion d'une partie du compte courant associé « CCA » ;
 - Une affectation du reliquat du CCA soit 13,211 millions de dinars dans un compte de réserves spéciales qui seront affectées pour la résorption du reliquat des pertes antérieures à concurrence de 12,042 millions de dinars.
5. Courant l'exercice 2019, la STB a accordé à sa filiale « L'Immobilière de l'Avenue » un crédit de consolidation à hauteur de 8,530 millions de dinars. Ce crédit est destiné à résorber les impayés et l'encours relatifs au crédit de consolidation de 8,624 millions de dinars.

Les conditions de ce crédit se détaillent comme suit :

- Durée : 4 ans avec intérêts simples annuelles à termes échus ;
- Remboursement : In finie avec possibilité de règlement anticipé sans pénalité ;
- Taux : TMM+1% ;
- Garantie : Hypothèque en 1^{er} rang sur terrain sis à Rades-Ezzahra objet du TF n°12883 Ben Arous d'une superficie de 103074 m².

L'encours de ce crédit ainsi que les intérêts courus non échus sont de l'ordre de 9,097 millions de dinars au 31 décembre 2019.

6. Courant l'exercice 2019, la STB a accordé à sa filiale « ACTIVHOTELS » un crédit à court terme à hauteur de 1,500 million de dinars.

Les conditions de ce crédit se détaillent comme suit :

- Durée : une année ;
- Remboursement : à terme échu ;
- Taux : TMM+0,5% ;
- Garantie : Contrat de pure forme & titre de crédit.

L'encours de ce crédit ainsi que les intérêts courus non échus sont de l'ordre de 1,553 million de dinars au 31 décembre 2019.

7. En vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines sociétés publiques. Ces garanties sont à hauteur de 87,164 millions de dinars.

8. Courant l'exercice 2019, la STB a conclu avec sa filiale « STB FINANCE » une convention de placement et de gestion de l'emprunt obligataire subordonné STB SUB 2019.

En vertu de cette convention, la STB FINANCE a perçu une commission de 0,6% du montant de l'emprunt au titre des frais de montage et de commissions de placement. Cette commission est de l'ordre de 300 000 dinars en HT.

Au titre de préparation du prospectus et du montage de l'opération, STB FINANCE a perçu une commission forfaitaire de 50 000 dinars en HT.

9. Courant l'exercice 2019, les filiales, les entreprises associées et les administrateurs de la STB ont souscrits à l'emprunt obligataire subordonné STB 2019-1 émis par la STB pour un montant global de 50 millions de dinars. Le montant souscrit, à hauteur de 10,680 millions de dinars, se détaille comme suit :

Société	Catégorie	Montant
STB INVEST	Catégorie A	1 000 000
STB SICAR	Catégorie A	500 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Catégorie C	4 000 000
SICAV L'INVESTISSEUR	Catégorie C	100 000
SICAV L'AVENIR	Catégorie C	80 000
Total obligations souscrites par les filiales et les entreprises associées		5 680 000
STAR	Catégorie E	2 000 000
STAR	Catégorie A	3 000 000
Total obligations souscrites par les administrateurs		5 000 000
Total général en dinars		10 680 000

10. L'encours des dépôts à terme souscrits, courant 2019, par les filiales, les entreprises associées et les administrateurs de la STB totalise, au 31 décembre 2019, un montant de 123,295 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Certificat de Dépôt	Dépôt à terme	Total général
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	500 000	1 920 000	2 420 000
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL	-	3 300 000	3 300 000
POLE DE COMPET MONASTIR EL	3 500 000	-	3 500 000

FEJJA			
SICAV AVENIR	-	25 000	25 000
SICAV L EPARGNE OBLIGATAIRE	13 000 000	5 500 000	18 500 000
STAR	-	55 000 000	55 000 000
STB FINANCE	-	2 400 000	2 400 000
STB INVEST	-	1 950 000	1 950 000
STB SICAR	-	3 000 000	3 000 000
STRC	-	1 700 000	1 700 000
SICAV L EPARGNANT	15 500 000	15 500 000	31 000 000
STE TOURISTIQUE EDDKHILA	500 000	-	500 000
Total en dinars	33 000 000	90 295 000	123 295 000

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
2. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2019 à 37,010 millions de dinars contre 38,008 millions de dinars au 31 décembre 2018.

3. Antérieurement à l'exercice audité et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Ces garanties sont à hauteur de 342,996 millions de dinars.
4. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a souscrit à l'emprunt national 2014 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, pour 70 millions de dinars remboursable sur 7 ans avec une période de grâce de 2 ans et un taux d'intérêt égal à 6,15% (catégorie B) et pour un montant de 756 mille dinars acheté sur le marché remboursable sur 5 ans avec une période de grâce de 1 an et un taux d'intérêt égal à 5,95% (catégorie A). L'encours de cet emprunt s'élève au 31 décembre 2019 à 28 millions de dinars.
5. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé une convention de financement en devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 10 millions d'Euros et ce dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 250 millions d'Euros. Ce crédit est remboursable sur 3 ans avec un taux d'intérêt égal à 2%.

L'encours de ce prêt au 31 décembre 2019 est de 3,333 millions d'Euros soit l'équivalent de 10,476 millions de dinars.

6. Les concours accordés par la STB à l'État Tunisien, son principal actionnaire, via les ministères sont à hauteur de 91,793 millions de dinars (hors prêts syndiqués).
7. En vertu des correspondances parvenues en 2019, la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 15 janvier 2020. En vertu de cette décision, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 8,75%.
8. La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 31 décembre 2019 à 700 mille USD soit l'équivalent de 1,959 millions de dinars.
9. La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euros soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du Ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

La STB a procédé en date du 26 mai 2017 et 28 mars 2018 à la conversion de l'emprunt ci-dessus cité en capital de ladite société respectivement pour 6 millions d'Euros et 3 millions d'Euros soit l'équivalent de 22,253 millions de dinars.

L'encours de l'emprunt s'élève au 31 décembre 2019 à 7 millions d'euros soit l'équivalent de 17,308 millions de dinars.

10. Antérieurement à l'exercice audité, les administrateurs, les entreprises associées ainsi que les filiales de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires émis par la STB.

L'encours des montants souscrits se détaille comme suit :

Relation	Emprunt	Montant souscrit	Encours au 31/12/2019
SICAV L'EPARGNANT	STB 2008-2	5 035 200	1 888 200
SMGERT	STB 2018/1	100 000	100 000
STB FINANCE	STB 2008-2	200 000	75 000
STB FINANCE	STB 2018/1 B	500 000	500 000
STB INVEST	STB 2008-2	3 535 200	1 325 700
STB INVEST	STB 2010/1 Cat A	1 000 000	100 000
STB INVEST	STB 2017/1	1 300 000	1 180 000
STB INVEST	STB 2018/1 B	2 000 000	2 000 000
STB INVEST	STB 2008/1 CATEGORIE B	375 000	117 188
STB SICAR	STB 2018/1 B	500 000	500 000
Total obligations souscrites par les filiales et entreprises associées		14 545 400	7 786 088
STAR	STB 2008/1 CATEGORIE C	2 000 000	900 000
STAR	STB 2008/1 CATEGORIE D	5 000 000	2 800 000
STAR	STB 2008-2	10 000 000	3 750 000
STAR	STB 2010/1 Cat B	20 000 000	7 994 000
STAR	STB 2018/1 B	5 000 000	5 000 000
Total obligations souscrites par les administrateurs		42 000 000	20 444 000
Total général en Dinars		56 545 400	28 230 088

11. L'encours des dépôts à terme souscrits, antérieurement à l'exercice 2019, par les filiales et les entreprises associées de la STB totalise, au 31 décembre 2019, un montant de 34,770 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Dépôt à terme
SICAV INVESTISSEUR	270 000
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL	300 000
SICAV AVENIR	200 000
SICAV L EPARGNE OBLIGATAIRE	4 000 000
STE SICAV L EPARGNANT	30 000 000
Total général en Dinars	34 770 000

12. Les comptes de dépôts à vue (créditeurs) ouverts par certaines sociétés faisant partie du groupe STB accusent au 31/12/2019, un total de 56,414 millions de dinars détaillé comme suit :

Partie liée	Solde créditeur
STE TOURISTIQUE EDDKHILA	30 787
STRC	17 182 855
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	22 607 649
STB FINANCE	4 893 869
STB MANAGER	3 357 085
STB SICAR	2 327 461
STE TUNISIENNE DE CONTRÔLE VERITAS	116 361
PÔLE DE COMPETITIVITE MONASTIR EL FEJJA	199 960
SICAR AVENIR	12 472
SICAV INVESTISSEUR	5 227
STB INVEST	100 649
SICAV L'EPARGNANT	5 579 628
Total en Dinars	56 414 003

13. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu des conventions de comptes courants associés avec les sociétés appartenant au groupe dont l'encours au 31 décembre 2019 s'élève à 17,800 millions de dinars détaillé comme suit :

Société	Encours 31/12/2019	Taux de Rémunération	Intérêt 2019
STRC	-	TMM+0,5%	1 532
ACTIVHOTELS	12 800	TMM+2%	-
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE- avance CCA	5 000	Non rémunéré	-
Total en mille Dinars	17 800		1 532

14. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2019
Fonds gérés STB 1	1999	8 000	4 707
Fonds gérés STB 2	2000	8 000	5 161
Fonds gérés STB 3	2001	5 000	3 836
Fonds gérés STB 4	2002	6 500	5 980
Fonds gérés STB 5	2003	6 824	5 663
Fonds gérés STB 6	2005	2 707	1 869
Fonds gérés STB 7	2006	800	726
Fonds gérés STB 8	2007	9 371	6 190
Fonds gérés STB 9	2008	4 800	4 649
Fonds gérés STB 10	2008	8 748	8 733
Fonds gérés STB 11	2009	6 000	6 511
Fonds gérés STB 12	2009	9 898	11 361
Fonds gérés ID STB 1	2002	2 000	1 230
Fonds gérés ID STB 2	2002	2 000	1 258
Fonds gérés ID STB 3	2003	5 436	3 764
Fonds gérés ID STB 4	2005	360	406

Fonds gérés ID STB 5	2006	1 133	1 214
Fonds gérés ID STB 6	2007	4 000	3 591
Total en mille dinars		91 577	76 849

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Au cours de l'exercice 2019, la STB a comptabilisé une charge globale de 991,789 mille dinars au titre de ces différentes commissions.

15. En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève en TTC à 445 599DT.
- 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 2 632 DT.
- 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.
- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève en TTC à 55 352DT.

16. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB MANAGER, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB MANAGER.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 586 DT en hors taxes.

17. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB FINANCE.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 8 200 DT en hors taxes.

18. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, cette dernière assure les fonctions suivantes :

- Gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB qui s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 236 DT en hors taxes.

En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit une commission de 0,2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 238 DT en hors taxes.

- Gestion des opérations sur titres de toutes les lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014 souscrites par la STB et par ses clients. La STB FINANCE rétrocède à la STB le tiers des commissions perçues dans le cadre du traitement des lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014. Aucun montant n'a été rétrocédé en 2019.
- Gestion de l'actionnariat STB qui englobe les opérations relatives à la tenue du registre d'actionnaires de la STB ainsi que la tenue des assemblées et opérations rattachées. En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit un montant forfaitaire annuel de 40 mille dinars (hors taxes).

19. Certains personnels de la STB ont fait l'objet de détachement auprès de ses filiales. Les montants facturés par la STB au titre de l'année 2019 se présentent comme suit :

Filiales	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
ACTIVHOTELS	-	-	21 599	17 817
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	23 046	24 438	28 179	21 094
STB FINANCE	20 938	64 396	44 960	37 342
STB MANAGER	80 092	98 808	82 629	74 710
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	24 362	28 317	28 270	20 621
STRC	-	10 205	24 220	19 960
MGERT	23 189	27 691	27 612	20 006
STB SICAR	46 745	61 361	26 882	32 487
Total en dinars	218 371	315 215	284 349	244 038

20. La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	loyer 2019 TTC
STRC 1 ^{er} étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	20 428
STRC 2 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	deuxième année de la location	23 357
STRC 3 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/05/2005	5%	deuxième année de la location	19 729
STB INVEST	8400 (HTVA)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	31 118
STB MANAGER	5400 (HTVA)	01/01/2003	5%	deuxième année de la location	29 691
STB FINANCE	27875 (HTVA)	01/01/2010	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	65 066
STB INVEST	5 227(HTVA)	01/12/2011	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	6 051
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	5 998
STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	6 747
TOTAL EN DINARS					208 185

Par ailleurs, les frais d'entretien des locaux et de gardiennage facturés par la STB au titre de l'exercice 2019 se sont élevés à 184,443 mille dinars répartis comme suit :

Filiales	Montant facturé
STB INVEST	55 831
STB MANAGER	34 230
STB FINANCE	94 382

Total en Dinars**184 443**

21. Courant 2016, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de gardiennage est calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de gardiennage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Sécurité et Gardiennage. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2019 ont totalisés la somme de 5 438 mille dinars.

22. Courant 2015, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Moyens Généraux une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les services de nettoyage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} février 2015 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de nettoyage calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de nettoyage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Moyens Généraux. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2019 ont totalisés la somme de 4 271 mille dinars.

23. Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 18,247 millions de dinars, répartis comme suit :

Société	Autres Engagements	Débit en compte	Intérêt courus	Total en Dinars
LA GENERALE DE VENTE GEVE	1 159 670	82 261	-	1 241 931
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	9 755 155		367 147	10 122 302
S.T.B SECURITE GARDIENNAGE		78 447	-	78 447
STB INVEST		281	-	281
STB MOYENS GENERAUX		32 678	-	32 678
STB SICAR		5 810	-	5 810
STE EDDKHILA	2 585 234		32 495	2 617 729
Total concours/filiales	13 500 059	199 477	399 642	14 099 177(*)
STAR	4 117 564	-	-	4 117 564
Total concours/administrateurs	4 117 564	-	-	4 117 564
Directeur Général	30 019	-	-	30 019
Total Général	17 647 641	199 477	399 642	18 246 759

(*) : Ces montants ne tiennent pas compte des crédits accordés en 2019 ci-dessus mentionnés.

III. Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le Directeur Général actuel a été nommé par décision du Conseil d'Administration réuni le 07 mars 2019. Les éléments de rémunération sont les mêmes éléments de l'Ex- Directeur Général tels que fixés par le comité de rémunération de la banque et approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 30 mai 2016.

Les éléments de rémunération du DG se composent comme suit :

- un élément fixe qui consiste en un salaire net mensuel fixé à 16 mille dinars,
- et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe soit 96 mille dinars et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 500 litres de carburant par mois, la prise en charge des frais de communication téléphonique avec un plafond de 250 dinars par mois ainsi que le remboursement de tous les frais engagés dans le cadre de l'exercice de son activité sur présentation des factures y afférentes.

- Les éléments de rémunération de l'Ex-Directeur Général Adjoint tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 novembre 2016. Les éléments de rémunération du DGA ont été révisés comme suit :
 - un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4,767 mille dinars soit un salaire net de 2,670 mille dinars ;
 - et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 400 litres de carburant par mois ainsi que le remboursement des frais téléphoniques.

- Les rémunérations des conseillers de la Direction Générale ont été fixées par décisions des conseils d'administration réunis en dates du 17 juillet 2018, du 21 novembre 2018 et du 30 octobre 2019. Les éléments de rémunération se détaillent comme suit :

Nature	Conseiller 1		Conseiller 2	
	Du 01/07/2018 au 30/06/2019	Du 01/07/2019 au 31/07/2019	Du 01/12/2018 au 30/11/2019	Du 01/12/2018 au 30/11/2019
Rémunération fixe	5 450 dinars en brut/mois		5 000 dinars en net/mois	
Rémunération variable	allant jusqu'à 10 mille dinars sur proposition du DG et à la discrétion du conseil d'administration		allant jusqu'à 20 mille dinars à la discrétion du DG en fonction de la réalisation des objectifs	
Avantages en nature	voiture de fonction et 400 litres de carburants/mois		200 litres de carburants/mois	

- Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs de la STB a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 avril 2019 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.
- Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 avril 2019 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité et à 1000 dinars en net et par séance pour les membres des comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

2. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG		DGA et conseillers		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	717 854	72 093	313 381	176	108 750	48 265
- Ancien DG	289 804	-	146 252	-	-	-
- DG actuel (rémunérations brutes)	353 498	72 093	132 884	176	108 750	48 265
- (charges sociales et fiscales)	74 552	-	34 245	-	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi(*)	*	*	-	-	-	-
TOTAL	717 854	72 093	313 381	176	108 750	48 265

(*) Les avantages postérieurs à l'emploi sont fixés par référence aux termes de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers. Les charges de l'exercice et les passifs au 31 décembre 2019 s'élèvent à respectivement 146 mille dinars et 169 mille dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 02 avril 2020

Les Co-commissaires aux comptes

**CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi**

**Groupement CSL- CNH
Samir Labidi**